

The background of the page is a close-up photograph of a rock face, showing distinct horizontal and diagonal layers of sedimentary rock. The lighting is warm, giving the rock a golden-brown or orange hue. The texture is rough and uneven, with various cracks and crevices.

PROGRAMME PARTENARIAL 2024

mars 2024

UN PROGRAMME PARTENARIAL POUR LES MEMBRES DE L'AUAT

Les membres de l'AUAT mutualisent leurs moyens afin que puissent être menées, dans l'intérêt de chacun et de manière permanente, des missions d'étude, d'observation, de concertation et de co-construction, en toute indépendance et ce dans le respect du Code de l'Urbanisme qui précise notamment que « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ».

En cohérence avec les orientations de son projet d'agence AUAT2030 approuvé en assemblée générale en décembre 2021, le conseil d'administration de l'AUAT définit et approuve chaque année un programme partenarial sur lequel il sollicite les subventions de ses différents membres.

Ce programme résulte de la synthèse des besoins de connaissances et d'études de chacun des membres et de l'identification des demandes et enjeux intéressant l'ensemble des adhérents. En outre, annuellement et à la demande de tel ou tel membre, ce programme peut être complété de certaines missions intéressant directement ou indirectement d'autres membres.

Ces missions sont menées au sein d'un socle partenarial regroupant observation, veille, évaluation, prospective, information des publics, en s'appuyant notamment sur le cadre partagé d'observatoires partenariaux.

Les collectivités membres ayant compétence en matière de planification et/ou de programmation, peuvent proposer que l'AUAT mène, dans le cadre

commun qu'elles constituent, des missions transversales d'études contribuant à leur élaboration, l'autorité compétente restant pleinement responsable des documents qu'elle approuve souverainement.

Enfin, les membres de l'agence font également appel à elle afin de faciliter les démarches de coopération territoriale, d'animation de réseaux d'acteurs et de concertation, à travers ses différentes missions d'animation territoriale.

Sans préjudice de l'exercice par chacune de leurs compétences propres, toutes les collectivités membres trouvent leur intérêt à la conduite en commun de ces missions au sein de l'espace de dialogue, de débat et de négociation que constitue l'AUAT qui, couvrant l'ensemble du territoire concerné, apporte un plus à chacune.

Ces missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'Etat en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités publiques.

Résultant de décisions de l'agence et réalisées par elle-même, les activités du programme partenarial ne relèvent ni du droit de la commande publique ni de celui de la concurrence ; l'apport financier annuel de chaque membre de l'agence se mesurant au degré d'intérêt qu'il porte au programme partenarial mutualisé pris dans son ensemble.

Par leur intérêt collectif, les travaux réalisés au titre du programme partenarial restent la propriété de l'agence, laquelle en assure la diffusion à ses membres et à un plus large public, selon les conditions définies avec ses membres.



Les grandes orientations de 2024

De nombreux projets engagés en 2023 se poursuivront en 2024.

Outre l'accompagnement des territoires dans leurs projets, l'agence se mobilise sur des enjeux qui leur sont communs : la sobriété, le changement climatique et la décarbonation. Plus largement, l'agence oeuvre aussi pour faire émerger des pistes d'un développement souhaitable pour nos territoires en 2070.

Toutes les actions du programme partenarial 2023 s'inscrivent dans le cadre des 5 orientations du projet d'agence AUAT2030 :

- 1 - Éclairer les trajectoires territoriales et les transformations urbaines.
- 2 - Proposer des solutions d'adaptation climatique et agir pour des territoires décarbonés.
- 3 - Intégrer la diversité des habitants et de leurs modes de vie dans la définition des projets.
- 4 - Promouvoir les complémentarités territoriales et susciter les coopérations.
- 5 - Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un développement désirable.

1 ÉCLAIRER LES TRAJECTOIRES TERRITORIALES ET LES TRANSFORMATIONS URBAINES

L'agence poursuit ses missions d'observation des dynamiques territoriales en les élargissant à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l'œuvre.

Intégrer de nouvelles thématiques en lien avec le foncier et les enjeux sociaux permet de tenir compte des complexités du fait métropolitain.

La démarche de prospective territoriale l'autreDemain continuera de se développer pour aider les collectivités à éclairer l'avenir et réduire l'incertitude. L'agence partagera des analyses tant thématiques que territoriales, sur les transitions à l'œuvre, pour alimenter les réflexions des membres de l'agence, la diffusion des connaissances facilitant la compréhension des défis territoriaux et l'évaluation des projets.

L'agence contribue à l'animation du débat local en mobilisant son réseau national, afin de mettre en perspective les dynamiques de l'aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

Structurer la donnée au service de la connaissance

Le développement du système d'information de l'agence est à la base de sa mission d'observation. Il s'inscrit dans un contexte de profond bouleversement d'accès à la donnée.

- Mise à jour et catalogage de data.
- Gestion des bases de données de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements.
- Création d'une application mobile pour nos membres.
- Développement d'outils comme Portraits de territoires, Portail Carto, ainsi que des Panorama par enjeux d'aménagement et d'urbanisme, réunis sur l'espace membres.
- Organisation de masterclass à destination des membres.
- Gestion des bases de données territorialisées, de référentiels géographiques et d'équipement.

Animer les observatoires partenariaux

Les observatoires partenariaux contribuent au partage de la connaissance du territoire, guidés par un questionnement évolutif, en fonction des besoins exprimés par les partenaires et des éclairages apportés par la prospective. Chaque observatoire réunit une communauté d'acteurs intéressés.

L'activité des observatoires s'organise autour d'une structuration de données thématiques et de rencontres favorisant l'échange et le partage d'expériences, de données et points de vue.

Une partie de l'activité concerne cette année le thème de la sobriété, positionné en fil rouge de l'observation territoriale. Il sera abordé par le prisme des usages (de l'habitant à la collectivité) et de la réversibilité des aménagements.

- Observatoire partenarial foncier - sobriété foncière.
- Observatoire partenarial du commerce et de la consommation - suivi des tendances.
- Observatoire partenarial de l'environnement - eau, énergie et urbanisme.
- Observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité - réinvestissement du foncier économique, suivi de l'emploi et de l'impact des mouvements d'entreprises, des écosystèmes & l'innovation, des pôles économiques, veille sur la filière aéronautique et le transport aérien.
- Observatoire partenarial de l'habitat - construction neuve, copropriétés, migrations résidentielles..
- Observatoire partenarial des mobilités en partenariat avec Camino-t - suivi des tendances.
- Démarche Mod/Us : modes de vie et usages des habitants - pratiques de sobriété.

Une démarche de coordination des observatoires vise à développer la transversalité des approches et à croiser les thématiques d'observation de l'agence. Elle se traduit aussi par l'organisation de Trajectoires, la matinale des observatoires. Ouverte au grand public, cette séquence propose chaque année un condensé de l'observation territoriale réalisée par l'agence.

Développer l'observation stratégique

L'AUAT suit et analyse les évolutions urbaines, sociales, économiques, environnementales, avec en perspective le suivi d'indicateurs stratégiques d'échelle métropolitaine et régionale.

- Nouvelle enquête mobilité (EMC2) pour connaître les comportements des habitants en matière de mobilité urbaine à l'échelle de l'aire d'attraction de Toulouse.
- Habitat : logement social, logement étudiants..
- Un suivi de la qualité de la production urbaine, pour un retour d'expérience sur le "vécu" d'opérations récentes.
- L'Observatoire local des loyers.
- Immobilier d'entreprise.
- Observatoire du schéma directeur cyclable de l'agglomération toulousaine.

Poursuivre la prospective territoriale

La démarche menée par l'AUAT comporte plusieurs projets prospectifs :

- Déploiement d'une Toile de la transition énergétique, pour connaître les flux stratégiques entre producteurs, transporteurs, consommateurs d'énergie.
- L'animation du projet notreDemain, pour imaginer des trajectoires de développement souhaitables pour les territoires en 2070.
- Construction de scénarios pour des mobilités décarbonées à horizon 2050.
- Une rencontre prospective sur le réchauffement climatique.
- Projections territorialisées démographiques et économiques pour la planification et la modélisation des déplacements.

Nourrir le débat avec la revue BelvedeR

La revue collaborative BelvedeR continuera d'ouvrir et d'alimenter le débat autour des enjeux métropolitains, des territoires et de leurs habitants. Deux numéros verront le jour en 2024 : l'un sur la décarbonation des territoires, l'autre sur les reliefs. Ils s'attacheront à défricher et explorer ces sujets, à donner des clés de compréhension face aux enjeux territoriaux, à la complexité urbaine et aux dynamiques qui s'y jouent.

Partager de l'information pédagogique et des retours d'expériences

L'AUAT contribue, par sa communication, à la diffusion d'informations et d'expertise sur les enjeux d'urbanisme et d'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse.

- Diffusion d'une infolettre mensuelle comprenant interviews d'élus et techniciens de collectivités et présentations de projets d'aménagement des territoires.
- Pédagogie sur les enjeux des territoires par la diffusion d'infographies 360 et de vidéos.
- Sélection d'articles de presse accessibles sur notre site Internet.
- Amplification de la diffusion des connaissances produites par l'agence avec le réseau social LinkedIn.

2 PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CLIMATIQUE ET AGIR POUR DES TERRITOIRES DÉCARBONÉS

L'agence entend développer une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d'adaptation et d'atténuation climatiques. Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques induites par la ville actuelle, ainsi que l'adaptation des territoires au changement climatique et la prise en compte des risques.

L'agence propose des solutions face aux enjeux de décarbonation, en aidant les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les solutions et les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et outils partagés tant à l'échelle des opérations d'aménagement qu'à celle des EPCI et des SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine.

Soutenir les politiques de mobilité

L'agence aide les territoires à développer et évaluer des politiques de mobilité visant à contribuer aux grands défis métropolitains de transition énergétique, de développement urbain plus durable, de constructions d'espaces publics plus conviviaux ou d'accès à l'emploi pour tous. En favorisant la cohérence urbanisme/mobilités, l'AUAT encourage une approche résolument multimodale intégrant le covoiturage, l'écomobilité, les transports collectifs ou encore les pôles d'échanges, les parcs relais et bien entendu les cycles et les piétons.

- Appui technique pour la définition du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine et des plans de mobilité employeurs.
- Aide à la mise en œuvre du schéma directeur piéton.
- Contributions à des réflexions d'accessibilité : RER/SEM, Nord Sicoval (tous modes de transport), franchissement Nord Garonne (infrastructures de liaison A62-MEETT).
- Etude sur l'aménagement de voies radiales.
- Définition du potentiel captable et de la qualité de desserte en transports collectifs.
- Assistance au renouvellement du modèle multimodal de déplacement dans le cadre du partenariat Camino-T.
- Appui à l'élaboration d'une feuille de route sur la cohérence urbanisme / mobilités.



Encourager la transition écologique

L'agence accompagne les collectivités pour développer leurs connaissances et la prise en compte des enjeux du paysage, de l'air, de l'énergie, du climat, de la biodiversité, de l'agriculture, de l'eau et de la santé dans les projets de territoire et exercices de planification.

- Accompagner le développement du Grand Parc Garonne et la création des Grands Parcs de l'Hers, Margelle, Touch et Canal dans l'agglomération toulousaine.
- Contribuer aux travaux de recherche Morphobiot.
- Aide à l'élaboration et évaluation de PCAET.
- Recenser et diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'eau dans les projets d'aménagement, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
- Appui aux politiques de planification énergétique.
- Contribuer à la révision du plan de protection de l'atmosphère avec une expertise en urbanisme favorable à la santé.

Accompagner le changement de paradigme en consommation d'espaces

L'agence poursuit l'amplification de son accompagnement des collectivités sur le volet foncier de leurs politiques d'aménagement du territoire, en lien avec la trajectoire Zéro artificialisation nette.

- Réalisation d'études de densification, de suivi des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers ; évaluation des besoins dans les documents de planification.
- Participation au projet « Reconquête des friches en Occitanie ».
- Déploiement de l'animation pédagogique Play-ZAN.
- Appui technique à la Région Occitanie pour le Sraddet.
- Cycles sur la sobriété foncière.
- Prospective sur les opportunités foncières à long terme

3 INTÉGRER LA DIVERSITÉ DES HABITANTS ET DE LEURS MODES DE VIE DANS LA DÉFINITION DES PROJETS

L'agence prend en compte l'évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers du territoire pour renouveler l'analyse préalable à la définition des projets de ses membres. Elle développe pour cela des approches qualitatives et prend en compte des signaux faibles. Cette démarche permet à l'agence de proposer des projets permettant à tous les publics de mieux vivre ensemble.

L'expertise en coconstruction des projets, avant et pendant leur élaboration, sera renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités (de la commune à l'échelle régionale en passant par les EPCI et les SCoT).

Mener à bien l'enquête sur les pratiques de sobriété

L'agence poursuit sa démarche de compréhension des modes de vie et des usages des habitants (Mod/Us) avec comme thème 2024 celui de la sobriété. Choix de consommation, réduction des factures énergétiques choisis ou imposés... L'approche qualitative sera privilégiée pour créer de la connaissance.

Prendre en compte les enjeux sociaux et les évolutions démographiques

Au cœur des projets d'urbanisme et d'aménagement, l'agence produit des études utiles à la compréhension des évolutions sociales et de la population.

- Suivi des dynamiques d'évolutions socio-démographiques des territoires.
- Analyse des vulnérabilités des populations et des besoins sociaux.
- Evaluation du contrat de ville de Toulouse Métropole.

Favoriser le rapprochement entre acteurs de santé publique et de l'urbanisme

L'agence poursuit l'animation du programme URBAN-ISS PRO financé par l'Agence régionale de santé pour former les aménageurs aux enjeux de santé et d'inégalités sociales de santé des habitants.



4 PROMOUVOIR LES COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES ET SUSCITER LES COOPÉRATIONS

L'agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales. Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocitys et les complémentarités à développer.

Par son partenariat public qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, l'agence constitue un espace d'échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

A l'échelle locale :

- Animation de la démarche interscot du grand bassin toulousain : participation à la réflexion sur la mutation du modèle territorial, sur les enjeux d'eau et d'énergies non-renouvelables, poursuite des échanges concernés, via les clubs techniques et deux rencontres de l'interscot en 2024.
- Dialogue métropolitain de Toulouse : poursuite du nouveau projet de coopération en 3 volets : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et la limitation des ressources.
- Ville renouvelée 2030 : aux côtés d'Oppidea, aider au changement de modèle pour faciliter le renouvellement urbain.
- Coll'Oc : animation du réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie et mutualisation de bases de données.
- Participation aux réseaux d'acteurs universitaires et professionnels (foncier, environnement, immobilier d'entreprise...)
- Animation du Comité partenarial des praticiens de la planification opérationnelle (C3PO) avec notamment comme thème la place de l'agriculture dans les exercices de la planification.

A l'échelle nationale :

- Participation aux clubs de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.
- Pilotage d'un atelier de la 45^e édition de la rencontre nationale des agences d'urbanisme, sur le thème de l'espace public.



5 ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL SOUTENABLE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un souci de préservation des ressources, l'agence soutient les objectifs de sobriété foncière. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols...) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet.

Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité.

Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales. L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.



Soutenir les politiques de l'habitat

L'agence accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la révision de politiques publiques, d'outils et de documents d'urbanisme sur l'habitat et le logement.

- Programmes locaux de l'habitat (PLH) sur les territoires de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, du Sicoval, du Grand Ouest Toulousain, ainsi que les POA des PLUi-H auxquels l'agence contribue.
- Conférences intercommunales du logement sur les territoires du Sicoval et de Toulouse Métropole.
- Réflexions sur le renouvellement de secteurs pavillonnaires.

Qualité urbaine

- Suivi des projets dans les quartiers soutenus par l'ANRU (Mirail, Bagatelle).

Aider à orienter les politiques publiques économiques

L'agence produit des études utiles aux directions économiques des territoires :

- Analyses sur les implantations de secteurs d'activités (restauration, laboratoires d'analyses) et de filières économiques.
- Enjeux de la logistique urbaine, du commerce, de la densification des espaces économiques et des transitions (écologique et numérique).

Aider les communes à maîtriser leur développement

Des études et documents-cadres sont élaborés pour aider les communes à se projeter vers l'avenir.

- Plans-guides et études spécifiques pour aider les communes à orienter leurs développements : Aucamville, Balma, Beauzelle, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Plaisance-du-Touch, Saint-Orens-de-Gameville, Seilh, Toulouse, Tournefeuille, L'Union.
- Articulation entre l'urbanisme pré-opérationnel et les documents cadres de planification ou de projet urbain sur le territoire toulousain.

- Ateliers de composition urbaine sur des territoires à enjeux.
- Dispositif de pilotage du renouvellement urbain pour accompagner les évolutions d'infrastructures et de la ville.

Redonner du sens aux centralités et à l'espace public des communes

L'agence accompagne les réflexions de communes pour engager, dans leurs cœurs de ville ou de villages, des aménagements améliorant la qualité de vie des habitants et/ou permettant de requalifier un secteur en lien avec les enjeux d'adaptation et de transition : Pibrac, Villeneuve-Tolosane.

Requalifier les entrées de ville

L'agence poursuit les études engagées pour des entrées de ville de Toulouse et d'Albi.

Accompagner les stratégies d'aménagement

Les territoires planifient leurs aménagements futurs en élaborant, évaluant ou en révisant des documents d'urbanisme leur permettant de déployer leurs stratégies, à différentes échelles.

A l'échelle régionale : contributions techniques au projet de SRADDET.

A l'échelle des SCoT :

- SCoT de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.
- SCoT du Grand Albigeois (préfiguration).
- SCoT de Gaillac-Graulhet.
- SCoT de la Vallée de l'Ariège.
- SCoT de la grande agglomération toulousaine.

A l'échelle des intercommunalités :

- PLUi-H Toulouse Métropole.
- PLUi Gaillac Graulhet.
- PLUi-H Foix Varilhes.
- PLUi sectoriel Tarbes.
- PLUi sectoriel Lourdes.

